

HABILITATION ELECTRIQUE B1 B2 BR BC

PARTICIPANTS	PRE REQUIS	PUBLICS CONCERNES
Groupe de 12 personnes maximum	<p>Connaissance de base en électricité ou bonne expérience pratique.</p> <p>Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation</p>	<p>Personnel électricien réalisant des consignations, des travaux de dépannages des interventions ou essais sur des installations électriques.</p>

OBJECTIFS :



- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques.
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur activité.
- Savoir donner l'alerte en cas d'accident.
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques et pratiques
Apports et partage d'expérience avec le formateur.
Cas concrets et mise en situation
Évaluation et test
Support de cours formation habilitation électrique

PERIODICITE

Périodicité conseillée pour le recyclage : 3 ans

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Durée : 3 jours

Lieu : Sur site

Animateur : Formateur possédant une expérience significative, diplômé dans le domaine de l'électricité

EVALUATION / VALIDATION

Cette formation fait l'objet d'une évaluation des savoirs et savoir-faire à partir d'un QCM et d'une mise en situation.

Le formateur délivrera un avis après contrôle des connaissances suivant les prescriptions de la norme NF C 18-510 :

Un titre d'habilitation sera remis, et ce, sous réserve de réussite des évaluations formatives.
Attestation individuelle de formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation théorique :

- Procédure d'habilitation, domaines de tension, classement des installations
- Types de risques, exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Personnes intervenantes
- Ouvrages électriques, opérations, zones d'environnement
- Documents écrits
- Fonctions d'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et interverrouillages
- Travaux hors tension en BT
- Consignation et déconsignation en BT
- Missions du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT
- Evaluation des risques ; Procédures à mettre en œuvre
- Mission du surveillant de sécurité électrique
- Intervention en BT
- Interventions de dépannage et de connexion
- Remplacements de fusibles, de lampes, et d'accessoires d'appareils d'éclairage
- Opération d'entretien avec présence de tension
- Sécurité lors des opérations de mesurage
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de 1ère étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation

Formation pratique :

- Mise en situation.
- Cas concrets
- Utilisation des équipements de protection

VALIDATION

- A l'issue de la formation, un avis et un titre d'habilitation pré rédigé sont adressés à l'employeur avec une attestation individuelle de formation